

Lettre du Card. Mercier au Baron von Bis-
sing Gouverneur-Général en Belgique.

Archevêché de Malines, 9 février 1915.

Monsieur le Gouverneur Général,
Un fait vient de se produire dans la province du Luxembourg à Forrières, sur lequel j'appelle avec confiance votre bienveillante attention. D'accord avec mon vénéré collègue Mgr. Heylen, évêque de Namur, je voudrais en m'adressant à votre Excellence prévenir un possible conflit.

Donc à Forrières, le jeudi 7 janvier, Monsieur le Curé Taymon a eu, à la Sacristie, avec Monsieur l'aumônier d'Arion un entretien qui peut à peu près se résumer ainsi :

"Il y a eu dans le diocèse de Namur, de nombreux prêtres innocents fusillés."

Pardon, réplique l'aumônier, notre Etat-Major possède les preuves que beaucoup de civils étaient des francs tireurs et que le clergé les excitait à tirer sur les troupes allemandes.

N'ajoutez pas foi à ces assertions: si nous croyions tout ce qui se dit, je devrais croire aussi que les Allemands ont commis des attentats sur les religieuses."

Le même jour l'aumônier militaire s'est représenté avec un médecin militaire allemand au presbytère, à l'effet d'amener Monsieur le Curé à répéter le propos qu'il avait tenu, le matin, à la sacristie. Monsieur le Curé reconnut que le propos avait été matériellement exprimé, mais sous forme indéterminée. "on dit que", "le bruit court que", et conditionnelle: "des Allemands auraient abusé de religieuses".

Néanmoins, Monsieur l'aumônier formula contre Monsieur le Curé une accusation catégorique et précise, qui eut pour résultat l'emprisonnement de Monsieur le Curé et sa condamnation à cent jours de prison ou à mille francs d'amende.

Monsieur le notaire Misson accusé d'avoir tenu dans l'intimité, le même propos, à son ami Monsieur Taymon, a été condamné à la même peine.

J'ai la conviction, Monsieur le Gouverneur Général, que M. le Curé Taymon n'a pas formulé contre l'armée allemande l'accusation infamante que lui prête Monsieur l'aumônier. Mais mon intention n'est pas de l'arrêter à l'objet de cette accusation.

C'est le procédé de Monsieur l'aumônier que je trouve odieux.

Une conversation tenue dans l'intimité entre deux confrères dans la sacerdoce ne peut faire l'objet d'une dénonciation en justice. La préméditation de l'accusateur qui cherche à surprendre la bonne foi de son confrère, accepte de fumer gaiement un cigare en sa société, s'assied à sa table hospitalière, afin de lui extorquer une confidence dont il puisse ensuite faire état contre lui, cette préméditation aggrave la culpabilité de l'accusateur et le caractère de son accusation.

Le Tribunal militaire d'Anvers a dû être malade pour la cause, pour accepter une pareille dénonciation et pour ne pas sévir contre le dénonciateur plutôt que contre l'accusé.

Nous estimons, Mgr. l'Evêque de Namur et moi, que le respect de la dignité sacerdotale et le souci de la bonne confraternité qui doit régner entre les prêtres, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, ne nous permettent pas de laisser sans sanction la conduite incorrecte du Recteur de Couvent de Dusseldorf. Nous nous proposons donc de déférer le cas au Révérend Père Général de l'Ordre des Dominicains et du St Siège à Rome. Toutefois, si Monsieur l'aumônier consentait à retirer son accusation et si votre Excellence daignait lever la peine infligée à Monsieur le Curé Taynon et à son paroissien Monsieur Misson, nous nous réjouissons de pouvoir considérer l'incident comme clos.

Agréez, Monsieur le Gouverneur Général, l'assurance de ma très haute considération.

(s) D.J. Card. Mercier, Arch. Malines.

Je me joins à Son Eminence pour prier Monsieur le Gouverneur de prendre en mains la cause de mes diocésains.

(s) Th. Louis Heylen, Evêque de Namur.

M. le Curé de Forrières a été informé par les autorités allemandes que son affaire n'aurait pas de suite. Est-ce la conséquence de la lettre du Cardinal?

ÉCRASANTE DÉCLARATION DU ROI ALBERT.

Les journaux anglais du 23 Mars 1915 ont analysé et reproduit en partie une interview du Roi Albert de Belgique par M. Henry Hall, représentant du "New York World", et parue dans ce journal américain le 22 Mars.

Fidèles à nos traditions de prudence, nous n'avons pas fait état jusqu'ici de ce document, non que nous doutions de son authenticité, mais parce que certaines des déclarations faites par le Roi Albert, au sujet de ce que l'on a appelé le "coup Bernardiston", dépassaient tellement en précision et en vigueur toutes les réfutations officielles des fameuses "conventions" anglo-belges, que nous pouvions difficilement comprendre pourquoi l'argument unique, mais absolument péremptoire, employé par le Roi, n'avait pas été utilisé jusqu'ici par notre gouvernement.

Aujourd'hui, cependant, il faut nous rendre à l'évidence. On annonce en effet du Havre l'authenticité pleine et entière de l'interview royale et notamment des écrasantes déclarations qu'elle renferme au sujet de la neutralité de la Belgique. Nous nous exprimons donc de l'analyser à notre tour et d'en tirer les conclusions très importantes qu'elle comporte.

Le représentant du "New York World" fait d'abord un portrait enthousiaste du souverain belge. C'est, dit-il, un roi jusqu'au bout des ongles, moralement, intellectuellement, et physiquement; c'est, à l'heure actuelle, parmi tous les hommes

279
engagés dans la Grande-Guerre, celui qui est le plus cher au cœur de tous les vrais Américains; son caractère démocratique, sa camaraderie avec ses soldats, la simplicité de son existence, son courage intangible, ont fait la plus profonde impression de l'autre côté de l'Atlantique. Le calme et tranquille labour du roi dissimule une volonté de fer et une formidable force d'énergie latente. Son état-major l'adore, mais ne le craint pas moins. Le roi est le sérieux fait homme et, pourtant, personne ne l'a jamais vu fâché.

Le Roi Albert a commencé par exprimer au reporter américain le regret que certains journaux aient reproduit des vantardises qu'il aurait prétendument faites à l'adresse de l'Empereur allemand, et d'après lesquelles il se serait vanté de ce que nous ferions lorsque nous entrerions en Allemagne. "Je n'ai pas besoin de vous dire", déclara le roi, "que tout cela est de l'imagination pure et simple qui me peine tout autant qu'elle attriste tous ceux qui ne veulent du bien."

Le Roi semblait spécialement attristé lorsqu'il parlait de l'Allemagne. Il a dit qu'il était lui-même allemand pour une part, que ses deux grands-pères étaient des Allemands, que sa femme était une Allemande, et qu'il nourrissait l'espoir que le peuple allemand secourrait le joug du militarisme prussien. Mais il ne croyait pas que tel serait le cas, parce que ayant beaucoup voyagé en Allemagne il en connaissait bien le peuple. Il sait que l'on a appris aux Allemands de se croire des surhommes, et une défaite écrasante seule peut détruire leur confiance dans ceux qui les sacrifient pour que la Force puisse triompher du Droit.

"Lorsque la crise est arrivée, conclut le roi Albert, j'avais l'espoir que la protection des traités internationaux aurait suffi pour protéger la Belgique. Mais en tout cas il ne pouvait y avoir de doute once qui concerne ce que le peuple belge avait à faire. La violation de notre territoire unit tous les partis et, quoique pris par la surprise, nous fîmes de notre mieux et nous offrîmes autant de résistance que nous le pûmes."

C'est de cette manière modeste que le roi Albert s'exprima, mais il avait dit à ses soldats: "Pour conquérir la Belgique ils devront d'abord passer sur mon cadavre", et cela était littéralement vrai. Si la poussée allemande ne s'était pas épuisée sur l'Yser et détournée vers la France, le roi Albert serait mort en combattant sur le dernier pied de territoire belge. Mais il n'aurait jamais passé la frontière. Telle est sa conception du devoir, et lorsqu'il a pris sa détermination sur ce qui est son devoir, il le fait sans hésitation, sans crainte et sans tenir compte de ce que cela lui coûtera.

La partie la plus intéressante de l'interview royale, au point de vue belge, est toutefois celle où il a été question de la neutralité de notre pays et du coup Barnardiston. Voici les très importantes déclarations que le Roi a faites à cet égard: -

En ce qui concerne la dernière entrevue du ministre de Belgique à Berlin avec M. von Jagow, au sujet de laquelle diverses versions ont été publiées en Amérique, le Roi Albert dit:

"Aucun honnête homme n'aurait pu agir autrement que je l'ai fait. La Belgique ne s'est pas départie pour un moment, ni de la manière la plus minime, de la neutralité la plus stricte, et elle a toujours été l'amie loyale de chacune des Puissances qui ont garanti sa neutralité.

"L'Allemagne a admis d'abord ouvertement, qu'en violant la neutralité de la Belgique elle agissait mal, mais maintenant, pour servir une campagne de propagande dans les pays neutres, on tente de jeter une souillure sur la Belgique et de l'exposer au mépris pour s'être perfidement départie de sa neutralité par rapport à la soi-disant Convention Anglo-Belge au sujet de laquelle on fait tant de bruit.

"Je puis affirmer ceci, c'est que personne en Belgique n'a jamais donné le nom de Convention Anglo-Belge à la lettre du général Ducarne au ministre de la Guerre détaillant des conversations absolument officieuses avec l'attaché militaire anglais.

"Mais tel était mon désir d'éviter même le semblant de tout ce qui aurait pu être considéré comme contraire à la neutralité que j'ai fait communiquer les faits autour desquels on cherche à faire tant de bruit à l'attaché militaire allemand à Bruxelles. Lorsque les Allemands ont examiné nos archives ils savaient exactement ce qu'ils allaient y trouver et toute leur surprise et leur indignation actuelles sont feintes."

Une déclaration aussi nette et aussi précise, due à un homme qui est considéré aujourd'hui, à juste titre, dans tout l'Univers, comme la Droiture et l'Honneur incarnés, ne laisse place à aucune échappatoire. Elle fait éclater à tous les yeux, dans une lumière nouvelle, avec une netteté terrible, l'incroyable astuce, la prodigieuse fourberie des hommes d'état allemands.

Et qu'il les conversations militaires anglo-belges de 1906, tout à fait officieuses, et qui n'impliquaient en rien la responsabilité de notre gouvernement, avaient été communiquées officieusement par le Roi lui-même à l'attaché militaire germanique, probablement peu de temps après qu'elles eurent lieu.

Cet attaché, qui était, si nos souvenirs sont exacts, le major Renner, s'il savait son métier, ne peut avoir manqué de communiquer ces faits à son gouvernement, et même s'il n'était qu'un apprenti, ce qui n'est pas le cas, le fait que le Roi lui-même lui faisait tenir cette communication, indiquait suffisamment qu'elle avait quelque importance.

Le gouvernement allemand connaissait donc, dès 1906, ces conversations; il les connaissait au moment où M. de Bethmann, le 4 août 1914, déclarait qu'en violant notre neutralité, l'Allemagne foulait aux pieds le droit des gens; il les connaissait surtout lorsque, le 13 octobre, il fit annoncer par son organe officieux, la "Gazette générale de l'Allemagne du Nord", la "découverte" dans les archives du ministère de la guerre à Bruxelles, du fameux dossier des "conventions."

Ce fait, le roi des Belges, le Roi-Soldat, le Roi-Héros, l'atteste solennellement!

Et c'est donc sur le mensonge le plus abject que l'Allemagne a échafaudé depuis six mois la plus formidable campagne de calomnies qui ait jamais été organisée contre une faible petite nation, déjà violée, envahie, neutrie, pressurée et saccagée, pour la salir lâchement et la marquer au sceau de l'infamie!

C'est sur ce mensonge que M. de Bethmann a prononcé son discours "rectificatif" dont les Allemands ont imposé la publication à la presse belge asservie; c'est grâce à ce mensonge qu'il n'y a pas aujourd'hui, un seul Allemand qui ne croie que, dès 1906, la Belgique était attachée au sort de la Triple-Entente et avait aliéné sa liberté!

Conçoit-on un cynisme aussi abject?

Vraiment, s'il ne fallait regretter le mauvais effet produit auprès des neutres unilatéralement informés par les "révélations" allemandes, effet qui aurait pu être arrêté et tourné contre l'ennemi dès le début si la déclaration royale s'était produite cinq mois plus tôt, il faudrait presque se féliciter de ce que la justification irréfragable et définitive de la Belgique ait tant tardé, tellement elle couvre l'Allemagne de honte et d'un indélébile opprobre!

Mais le fait est là, et on affirme son authenticité indiscutable. Il sera infiniment curieux de voir ce que la presse reptilienne austro-allemande trouvera à y répondre. Nul doute qu'elle essayera de pallier ce rude coup par de nouveaux mensonges et des inventions plus grotesques encore que par le passé.

Heureusement ceux-ci ne tromperont plus personne, surtout si nous prenons soin de répondre partout, comme il le faudrait, la démonstration définitive sortie de la bouche de notre Roi lui-même, de la fourberie germanique.

Nous espérons que le gouvernement belge saura s'employer à cette tâche avec une ardeur qui fera oublier quelque peu l'erreur d'optique qu'il a certainement commise en sous-évaluant l'effet des mensonges allemands sur les soi-disant "conventions" anglo-belges de 1906.

"Le Métropole", du 2 avril 1915